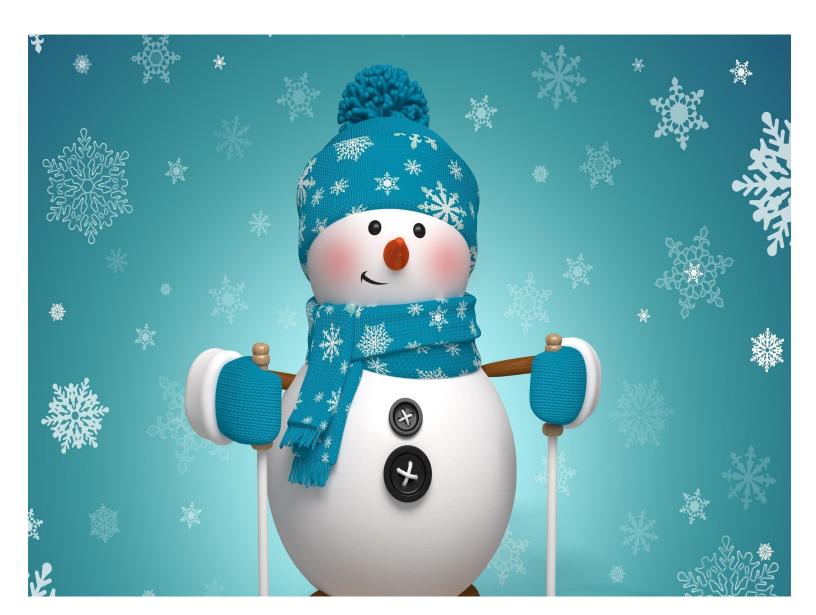
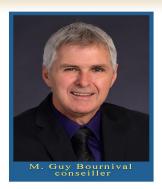


Décembre 2020

Volume 13, Numéro 10











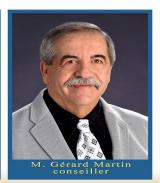














CONSEIL MUNICIPAL

M. Sylvain Jutras MAIRE COMITÉ HYGIÈNE DU MILIEU ET TRAVAUX PUBLICS

Mme Isabelle Dumont DIRECTRICE GÉNÉRALE, SEC.-TRÉS. G.M.A., NIV.1

> SIÈGE NO.1, M. Marcel Bergeron COMITÉ BUDGET

SIÈGE NO.2, Mme Manon Blanchette COMITÉ BIBLIOTHÈQUE

SIÈGE NO.3, M. Gérard Martin COMITÉ LOISIRS, CULTURE ET FAMILLE

SIÈGE NO.4, M. Alex Desfossés-Cusson COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

SIÈGE NO.5, M. Carl Langlois COMITÉ FINANCE ET ADMINISTRATION

SIÈGE NO.6, M. Guy Bournival COMITÉ DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

ÉDIFICES MUNICIPAUX

HÔTEL DE VILLE

541. rue Notre-Dame

Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)

J0C 1A0

Isabelle Dumont, directrice générale,

sec.-trés., g.m.a., niv. 1

Tél.: 819 336-2744 Téléc.: 819 336-2030

No. d'urgence: 819 336-2744 #7 Courriel: nd.bonconseil@cgocable.ca

CENTRE RÉCRÉATIF LÉO-PAUL THERRIEN ET CHALET

Maryse Bilodeau, coordonnatrice

541, rue Ducharme

Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)

Tél.: 819 336-2744 #5 Téléc.: 819 336-2030

Courriel: infoccbc@cgocable.ca

SÉCURITÉ INCENDIE

Frédérick Marcotte, directeur

541, rue Notre-Dame

Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)

J0C 1A0 Tél.: **9-1-1**

BIBLIOTHÈQUE

Jacinthe Dufort, coordonnatrice

541, rue Notre-Dame

Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)

J0C 1A0

Tél.: 819 336-2744 #4

Horaire

Lundi: 15h30 à 18h30

Mercredi: 8h45 à 10h45 et 18h30 à 20h00 Jeudi: 8h45 à 10h45 et 18h30 à 20h00 Samedi: 9h00 à 11h30 et 13h00 à 15h30

NOTE: Fermée les jours de congés fériés www.facebook.com/bibliothequebonconseil

Les séances du conseil municipal de Notre-Damedu-Bon-Conseil, village se tiennent à chaque mois à 20h00 dans la salle du conseil municipal.

Si vous avez une demande à formuler au conseil municipal, vous devez l'acheminer au plus tard la semaine précédant la réunion mensuelle afin qu'elle soit étudiée sinon elle ne sera pas traitée.

DATES DES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Lundi 7 Décembre 2020 à 20h00

Lundi 21 Décembre 2020 à 19h00

Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village Extraits séance du conseil du 2 Novembre 2020

DÉPÔT DE LA DÉCLARATION D'INTÉRÊTS DES ÉLUS

Dépôt est fait de la déclaration d'intérêts pécuniaires des élu(e)s.

M. Sylvain Jutras

M. Carl Langlois

Mme Manon Blanchette

M. Guy Bournival

M. Marcel Bergeron

M. Gérard Martin

M. Alex Desfossés-Cusson

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

A) NOMINATION CCU

Étant donné le règlement 97-229 concernant la formation d'un comité consultatif d'urbanisme:

Il est résolu de nommer à titre de membres au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour la durée stipulée ci-dessous, les personnes suivantes:

M. Alex Desfossés-Cusson du 13 novembre 2020 au 13 novembre 2021

B) DÉROGATION MINEURE 425 RUE ST-BRUNO LOT 4648064

Étant donné qu'une demande de dérogation mineure au règlement de zonage numéro 131 et ses amendements concernant la propriété située au 425 rue St-Bruno lot 4648064 visant à autoriser une marge de recul latérale gauche non conforme à un bâtiment principal existant à 1.83 mètres au lieu de 2 mètres:

Étant donné la réponse favorable du comité consultatif d'urbanisme en date du 21 septembre 2020;

Étant donné que les personnes intéressées peuvent se faire entendre;

Étant donné que personne ne s'est fait entendre;

Il est résolu d'approuver la dérogation mineure pour le 425 rue St-Bruno, lot 4648064.

C) DÉROGATION MINEURE 345 RUE LAMPRON LOT 4647203

Étant donné qu'une demande de dérogation mineure au règlement de zonage numéro 131 et ses amendements concernant la propriété située au 345 Lampron lot 4647203 visant à autoriser l'agrandissement de l'entreprise vers l'avant (24 pieds et 2 pouces x 99 pieds et 6 pouces) en suivant le prolongement du mur latéral du bâtiment annexé au bâtiment principale. Ce prolongement ne respectant pas la marge de recul prévue puisque le bâtiment annexé se situe à 1.06 mètres de la ligne latérale de propriété au lieu de 3 mètres;

Étant donné la réponse favorable du comité consultatif d'urbanisme en date du 21 septembre 2020;

Étant donné que les personnes intéressées peuvent se faire entendre;

Étant donné que personne ne s'est fait entendre;

Il est résolu d'approuver la dérogation mineure pour le 345 Lampron, lot 4647203.

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LES MOTONEIGES

Avis de motion est donné par M. Carl Langlois qu'il sera modifié le règlement 2007-286, 2007-296 et 2007-303 permettant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux afin de

retirer la rue Ducharme et ajouter la rue Blake pour les sentiers hiver (motoneiges). Que cette autorisation pourrait être révoquée s'il y a trop de plaintes des résidents du secteur.

ADHÉSION SIUQC 2021

Il est résolu d'autoriser le renouvellement de l'adhésion au SIUCQ (Service d'Intervention d'urgence Centre-du-Québec) pour l'année 2021 au coût de 1 786.40\$.

INVESTISSEMENT FONDS DE LA RURALITÉ

Étant donné l'octroi par la MRC Drummond/Fonds de la ruralité d'un montant de 24 262.00\$ pour la mise en place d'une station d'exercice et la sécurisation des aires de jeux;

Il est résolu de faire parvenir une lettre de remerciements à la MRC Drummond pour cet octroi et d'autoriser l'achat et l'installation des modules pour la station d'exercice chez Jeux 1000 pattes au coût de 25 250.00\$ plus taxes et la clôture chez Clôture Grantham enr au coût de 27 900\$ plus taxes.

FONDATION RENÉ VERRIER (CAMPAGNE POINSETTIAS)

Étant donné la campagne annuelle de poinsettias de la Fondation René-Verrier;

Il est résolu d'autoriser l'achat de 3 poinsettias de 8 pouces à 40.00\$ chacun.

SERVICE INCENDIE INTERMUNICIPAL NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL/STE-CLOTILDE DE HORTON

A) DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL

Dépôt du procès-verbal du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton tenu le 19 octobre 2020.

B) BUDGET 2021

Étant donné la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton pour la rencontre tenue le 19 octobre 2020;

Il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires incendie 2021 telles que présentées.

LE VILLA-JOIE

C) SALAIRES INCENDIE 2021

Étant donné la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton pour la rencontre tenue le 19 octobre 2020;

Il est résolu d'autoriser une augmentation salariale sur l'ensemble des salaires pour 2021 de 2.4%.

Salaires incendie 2021

Postes

Directeur incendie	27 136\$ année + 5% Reer (1075\$)
Salaire capitaine	79.92\$/semaine
capitaine (feu)	27.44\$/hre
Officier (feu)	26.79\$/hre
Pompier (feu)	25.70\$/hre
Pratique (maximum 48 hrs par année)	25.43\$/hre
Formation	salaire minimum en vigueur + 2.4% et re- pas maximum 12\$ si 6 hrs de cours et plus sur présentation de facture + frais de dé- placement
maintenance et inspection hebdomadaire des véhi-	23.14\$/hre
cules Ste-Clotilde Notre-Dame-du-Bon-Conseil	1 heure par semaine 2 heures par semaine
ouvrage au poste Tout travail requis pour la remise en état des équipe- ments suite à un feu ou une pratique	23.14\$/hre
Inventaire annuelle réparations mineures sur les véhicules et équipements maintenance annuelle des équipements présence lors d'inspection des camions et équipements tout ouvrage d'amélioration aux véhicules ou aux bâtiments devra être préalablement présenté à la direction générale pour autorisation en spécifiant (la nature de l'intervention, le but recherché et les coûts)	17.11\$/hre
Tour de garde : avec obligation de demeurer dispo- nible sur le territoire desservi	108.66\$ par fin de se- maine
Prévention (maximum 2 pompiers par maison)	10.86\$/par maison
Repas sur intervention après 4 heures incluant le temps à la caserne	déjeuner 7.50\$ Dîner 13.50\$ souper 16.00\$
Le repas pris sur les lieux d'intervention après 4 heures sera facturé à la municipalité ***rémunération de trois(3) heures minimum pour une alerte incendie. Le kilométrage est remboursé en	sur présentation de factures
fonction de la politique en vigueur.	

D) RÉSERVE FINANCIÈRE ÉQUIPEMENTS 2020

Étant donné la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton pour la rencontre tenue le 19 octobre 2020;

Il est résolu de réserver un montant de 25 000\$ du budget d'achats d'équipements incendie 2020 pour l'année 2021.

E) ACHATS ÉQUIPEMENTS CASERNE INCENDIE

Étant donné la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton pour la rencontre tenue le 19 octobre 2020;

Il est résolu d'autoriser l'achat de poste de travail, 2 armoires mitoyennes, 1 rangée de 3 minirangements mitoyens pour boyaux, 1 minirangement indépendant pour boyau, 1 rangée de 4 mini-rangements mitoyens pour habits de pompiers, 1 rangée de 2 mini-rangement mitoyens pour habit de pompier, 1 caisson rangement, chez Richard et Cie au coût de 13 615.00\$ plus taxes.

F) AIDE FINANCIÈRE À LA FORMATION DES POMPIERS

Attendu que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale:

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

Attendu que ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village prévoit la formation des nouveaux pompiers pour le programme Pompier I, flash formation, analyse fumée au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Drummond en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Drummond.

CASERNE INCENDIE

A) EMPRUNT TEMPORAIRE CASERNE

Étant donné l'article 1093.1 du Code municipal;

Il est résolu d'effectuer un emprunt temporaire à la Caisse Desjardins de l'Est de Drummond au montant de 980 785\$ en attendant le financement pour la caserne incendie. Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer tous les documents pour et au nom de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village.

B) DÉCOMPTE PROGRESSIF NO.1 CASERNE INCENDIE

Étant donné la recommandation de Mme Caroline Gauthier, architecte en date du 30 octobre 2020;

Il est résolu d'autoriser le décompte progressif no.1 pour la caserne incendie et le paiement au montant de 110 049.29\$ plus taxes à Construction Bois-Francs inc.

DÉVELOPPEMENT RVB GESTION RÉSIDENTIELLE

A) NOMS DES RUES

Étant donné les noms déposés par M. Denis Veilleux pour le projet domiciliaire RVB Gestion Résidentielle;

à savoir: Joseph-Carmel pour la rue en U Ovide-Brouillard pour la rue entre les numéros de portes 320 et 330 rue Jérôme Jean-Marie Fortier pour la rue entre les

numéros de portes 290 et 300 rue Jérôme

Il est résolu d'autoriser les nouveaux noms de rues tel que proposé et de les faire officialiser à la Commission de toponymie.

Joseph-Carmel : la paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil abrite l'agglomération de Carmel en l'honneur de Joseph Carmel, un ancien écuyer et capitaine du 4e bataillon durant la guerre de 1812

Ovide-Brouilllard: homme d'affaires et homme politique québécois et député. Président des syndics en 1895 pour l'érection de la première église à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, conseiller et premier maire de Notre-Dame-du-Bon-Conseil de 1898 à 1907, conseiller en 1911 et maire de Drummondville de 1912 à 1914, Député Drummond-Arthabaska de 1911 à 1921

Jean-Marie-Fortier: premier secrétaire-trésorier de Notre-Dame-du-Bon-Conseil de 1897 à 1908

B) GESTION RVB DÉCOMPTE PROVISOIRE

Étant donné l'entente intervenue entre la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village et RVB Gestion Résidentielle le 8 juin 2020;

Étant donné l'acceptation provisoire des travaux par Avizo Experts-conseils en date du 20 octobre 2020;

Il est résolu d'autoriser le paiement à RVB Gestion Résidentielle 14 terrains x 1250\$ =17 500\$, un T 375.00\$ et une borne incendie 500\$ pour un total de 18 375.00\$ et la part municipale pour les travaux au coût de 149 355.74\$ à même la TECQ seuil.

ENSEIGNE GARAGE MUNICIPAL

Étant donné le feu du garage municipal le 12 février 2019:

Il est résolu d'autoriser l'achat d'une enseigne pour le garage municipal chez Enseignes André au coût de 2 045.00\$ plus taxes.

DON TERRAIN

Étant donné que M. Denis Veilleux désire faire un don à la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village d'un terrain;

Il est résolu d'accepter le don du terrain lot no. 6 154 923 et de mandater Comeau et Trépanier notaires afin de préparer les documents relatifs à la cession. Le maire et la directrice générale/ secrétaire-trésorière sont autorisés à signer tous les documents pour et au nom de la municipalité.

RENOUVELLEMENT ADHÉSION UMQ

Il est résolu d'autoriser le renouvellement d'adhésion à l'UMQ pour l'année 2021 au coût de 870.46\$ plus taxes.

INSPECTION EN BÂTIMENTS

Étant donné l'offre de service présentée par la firme Gestim Inc pour les services de permis et d'inspection en date du 26 octobre 2020 pour l'année 2021;

Il est résolu d'autoriser la signature par la directrice générale et le maire du renouvellement de la convention de services entre la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village et Gestim Inc.

LOISIRS ET CULTURE

A) DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL

Dépôt du procès-verbal du comité loisirs et culture en date du 27 octobre 2020.

B) DIRECTIVES ET HORAIRE PATINOIRE

Étant donné la recommandation du comité des loisirs et culture en date du 27 octobre 2020;

Il est résolu d'autoriser les directives et l'horaire tel que proposé pour la patinoire.

DIVERS

A) CONTENEUR À L'AUBERGE BON-CONSEIL

Étant donné l'avis d'infraction envoyé à l'Auberge Bon-Conseil par l'inspecteur en bâtiments pour l'installation d'un conteneur;

Étant donné que le propriétaire doit réaliser des travaux et qu'avec les nouvelles directives de la santé publique aucun équipement ne doit demeurer dans les murs intérieurs de l'établissement afin d'éviter tout contact avec les résidents et que le conteneur est utilisé temporairement pour entreposer la marchandise, l'équipement et les outils nécessaires à la réalisation des travaux;

Étant donné que ce dernier demande la permission de laisser le conteneur en place jusqu'à la fin des travaux en mai 2021 ou avant; Il est résolu d'autoriser ou non l'usage temporaire d'un conteneur jusqu'au 31 mai 2021 ou avant.

B) RECOMMANDATION DE PAIEMENT VIDANGE ET DISPOSITION DES BOUES

Étant donné la recommandation de M. Pierre Rouleau ingénieur en date du 29 octobre 2020;

Il est résolu d'acceptation la recommandation et d'autoriser le paiement à Environmental Solutions LP (Terrapure) au coût de 12 333.84\$ plus taxes pour la vidange et la disposition des boues des géotubes 2019.



PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN MÉNAGER

Hôtel de ville, bibliothèque, station pompage

1 journée par semaine (horaire au choix)

De 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30 (lundi au vendredi)

Envoyer votre candidature à nd.bonconseil@cgocable.ca

Ou CDSE 541 rue Notre-Dame Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Qc J0C 1A0

Pour infos: 819-336-2744 poste 201





Il est interdit de déposer la neige ou de la glace sur une voie publique ou sur le trottoir. Ceci constitue une nuisance. Il est donc défendu de pousser ou de souffler la neige sur la rue. De plus, le propriétaire d'un terrain situé à une intersection de voies publiques ne doit pas laisser s'accumuler de neige pouvant réduire la visibilité des automobilistes.

Merci de votre collaboration!



François

De Bon Conseil

Conseiller en décoration

Consultation à domicile pour:

- · Choix de couleurs · Accessoires déco · Luminaires
- · Tissus/carpettes · Habillage de fenêtres · Mobilier

Relooking - Homestaging - Magasinage personnalisé -Organisation/rangement

Service courtois et tarif très abordable!

François Vigneault

290 rue Jérôme, Bon-Conseil, Qc Francois.vigneault@outlook.com

514.331.8158





UNE LUMIÈRE DE RUE DÉFECTUEUSE?

Si vous avez connaissance qu'une lumière de rue est défectueuse, prenez en note l'adresse civique la plus proche et transmettez-nous l'information par téléphone au 819-336-2744 ou par courriel à nd.bonconseil@cgocable.ca Nous prendrons les mesures pour faire corriger la situation dans les plus brefs délais.

Merci de votre collaboration!



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ VILLAGE NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL

aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE / SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, G.M.A., NIV. 1 DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Le règlement no. 2020-421 Règlement décrétant un emprunt de 980 785\$ pour la construction de la caserne incendie afin de financer la subvention du MAMH dans le cadre du programme RECIM a été adopté par le conseil municipal de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village le 5 octobre 2020.

AVIS PUBLIC est en outre donné que ce règlement est actuellement déposé au bureau municipal où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau c'est-à-dire de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, du lundi au vendredi à l'hôtel de ville située au 541, rue Notre-Dame. Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Donné à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, ce 29e jour d'octobre deux mille dix-vingt.

Isabelle Dumont
Directrice générale / secrétaire-trésorière, g.m.a., niv. 1





MESURES D'URGENCE



Centre de services aux sinistrés

Centre Récréatif Léo-Paul Therrien 541 rue Ducharme

Ouvert

Lors de pannes électriques de plus d'une journée

Lors d'évacuation de secteur

Consulter facebook ou site internet de la municipalité

SERVICES OFFERTS SUR PLACE:

- -S'enquérir des besoins des citoyens bien que plusieurs ont recours à l'hospitalité de leurs proches
- -Douches
- -Café
- -Vous réchauffer
- -Charger vos téléphones, tablettes etc..
- -Micro-onde





PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, VILLAGE

aux contribuables de la susdite municipalité

Avis public

AVIS SPÉCIAL vous est par la présente donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité est convoquée par la présente à l'hôtel de ville de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village le 21 décembre 2020, à 19h10.

Ordre du jour

- 1. Adoption de l'ordre du jour.
- 2. Adoption du programme des immobilisations de la municipalité pour les exercices financiers 2021-2022 et 2023.
- Adoption du règlement pour déterminer les taux de taxes, les intérêts sur arrérages, les coûts des permis, les tarifs d'utilisation des équipements et les conditions de perception pour l'exercice financier 2021.
- 4. Autorisation à la directrice générale / secrétaire-trésorière, g.m.a., niv. 1 pour certaines dépenses.
- 5. Période de questions.
- 6. Levée de la séance.

Donné à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, ce quatrième jour de novembre deux mille vingt.

NB: Séance du conseil si en zone rouge

Le conseil siégera à huis clos, le public ne sera pas admis. Si vous avez des questions, nous les faire parvenir par courriel à nd.bonconseil@cgocable.ca. Le compte rendu audio sera disponible sur le site de la municipalité au plus tard cinq (5) jour après la tenue des présentes.

Isabelle Dumont
Directrice générale / secrétaire-trésorière, g.m.a., niv. 1





Soyez informés immédiatement quand ça compte!

Inscrivez-vous à notre système personnalisé d'alertes concernant votre municipalité.

NOUVEAU SERVICE GRATUIT

Recevez les alertes municipales où vous le désirez, selon vos besoins

TÉLÉPHONE • MOBILE • SMS • COURRIEL

Lirculation avis interruption de bris incendie



INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT!

notre-dame-du-bon-conseil-village.gc.ca • 819 336-2744



LE VILLA-JOIE

Soyez informé en tout temps!

La Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil Village dispose d'un système <u>d'alertes</u> <u>municipales</u> permettant de rejoindre rapidement la population lors de situations d'urgence en acheminant des messages vocaux (téléphones résidentiels et mobiles), SMS (texto) et courriels selon vos préférences. Vous pourrez ainsi être informés des interruptions de service et mesures d'urgence, en plus de recevoir les avis d'ébullition, d'entraves à la circulation et bien plus!

Inscription

Vous pouvez vérifier si votre numéro de téléphone résidentiel est déjà inscrit en appelant au 1 819 805-5605, si oui, le système automatisé vous dictera votre code d'accès vous permettant d'accéder à votre compte en cliquant sur le bouton bleu en haut à droite et en utilisant le volet « Première connexion ». Pour vous connecter à votre compte avec votre code d'accès reçu cliquez ici, cela vous permettra de mettre à jour vos informations personnelles et choisir les moyens de communication souhaités pour recevoir les alertes et avis importants vous concernant. Si vous n'êtes pas inscrit, vous entendrez le message suivant : Votre numéro de téléphone n'est pas reconnu par notre système.

Vous pouvez aussi vérifier si votre **numéro de téléphone cellulaire** est déjà inscrit en appelant ou en textant au 1 819 805-5605, si oui, le système automatisé vous dictera votre code d'accès ou vous le transmettra par texto. Le code reçu vous permettant d'accéder à <u>votre compte</u> en cliquant sur le bouton bleu en haut à droite et en utilisant le volet « Première connexion ». Pour vous connecter à votre compte avec votre code d'accès, <u>cliquez ici</u>. Si vous n'êtes pas inscrit, vous entendrez ou recevrez le message suivant : Votre numéro de téléphone n'est pas reconnu par notre système.

Si vous n'êtes pas déjà inscrit, vous pouvez le faire dès maintenant en créant votre compte citoyen. <u>Cliquez ici pour vous inscrire!</u>

Foire aux questions

Comment fonctionne le service?

Le système d'alertes citoyennes diffuse les avis de la Municipalité de façon ciblée soit par message vocal, courriel ou texto. Le service est gratuit toutefois des frais pourraient vous être facturés par votre fournisseur selon votre forfait de téléphonie cellulaire.

LE VILLA-JOIE

Qui a la responsabilité de conserver les informations à jour?

Chaque citoyen est responsable de s'assurer que ses coordonnées sont à jour s'il veut s'assurer de recevoir les avis émis pour son secteur. Si vous déménagez, changez de numéro de téléphone ou d'adresse courriel, n'oubliez pas de faire les modifications en accédant à votre profil.

Les informations que j'ajoute sur le système d'alertes sont-elles confidentielles?

Oui. Les informations que vous fournirez serviront exclusivement pour le service d'alertes municipales de la Municipalité et resteront confidentielles.

Est-ce possible que plus d'une personne reçoive une alerte pour ma propriété?

Oui en utilisant les différents moyens de communication disponibles. Cependant, il est préférable et fortement recommandé qu'une seule personne de la résidence concernée inscrive le numéro de téléphone résidentiel.

Les autres membres de la famille peuvent créer leur propre compte de façon à s'assurer la bonne diffusion des avis en utilisant leurs propres moyens de communication (numéro de cellulaire et courriel). Veuillez noter que les extensions ou numéro de poste ne sont pas reconnues par le système.

Puis-je m'inscrire même si je ne suis pas résident à l'année?

Oui, les propriétaires de résidences secondaires sont invités s'inscrire eux aussi au système d'alerte.

Quelles sont les conditions d'utilisations du système d'alertes?

L'application Web ALERTES MUNICIPALES est un moyen de communication d'urgence qui ne doit pas être utilisé comme unique source d'information. Bien qu'il soit un outil de diffusion de l'information pour votre municipalité en cas d'urgence, il n'offre aucune garantie quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou la notification de toute alerte publiée sur ou transmise par le système. Votre municipalité, ses dirigeants, ses employés et ayant droit ne peuvent être tenus responsables des dommages pouvant découler, directement ou indirectement, de l'avis d'une alerte ou du fait qu'un adhérent ne l'aurait pas reçue. En vous inscrivant, vous acceptez les conditions du présent avertissement et renoncez en conséquence à poursuivre votre municipalité, ses dirigeants, employés et ayant droit.

Pour toutes questions relatives à ce système, contactez-nous au 819 336-2744



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, VILLAGE

aux contribuables de la susdite municipalité

Avis public

AVIS SPÉCIAL vous est par la présente donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité est convoquée par la présente à l'hôtel de ville de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village le 21 décembre 2020, à 19h00.

Ordre du jour

- 1. Adoption de l'ordre du jour.
- 2. Adoption du budget de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021.
- 3. Les délibérations de la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur le budget.
- 4. Levée de la séance.

Donné à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, ce quatrième jour de novembre deux mille vingt.

NB: Séance du conseil si en zone rouge

Le conseil siégera à huis clos, le public ne sera pas admis. Si vous avez des questions, nous les faire parvenir par courriel à nd.bonconseil@cqocable.ca. Le compte rendu audio sera disponible sur le site de la municipalité au plus tard cinq (5) jour après la tenue des présentes.

Isabelle Dumont Directrice générale / secrétaire-trésorière, g.m.a., niv. 1





En application du mode alerte du ministère de la Santé et des Services sociaux

COVID-19 : La municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village ajuste ses services face à l'évolution de la situation

La Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village souhaite informer la population de certains changements à ses services aux citoyens engendrés par le rehaussement au palier 4-zone rouge.

Installations du Service des loisirs et de la vie communautaire

Conformément aux mesures applicables en fonction des différents paliers d'alerte dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, la municipalité informe les citoyens que les activités sont limitées. Rappelons que le port du couvre-visage est obligatoire pour circuler à l'intérieur de tout bâtiment. Une fois assis, il est possible de le retirer.

Accès et retour des documents à la Bibliothèque

L'accès à la bibliothèque publique demeure possible, mais est toujours strictement contrôlé. Aucun accès aux rayonnages. Le port du couvre-visage y est aussi obligatoire. Rappelons qu'il est demandé que les retours de documents soient faits grâce à la chute à documents qui sera installée près de l'entrée de la bibliothèque.

Rappel de privilégier le contact à distance avec les services de la municipalité

La municipalité tient à rappeler à la population qu'elle est invitée à utiliser le téléphone ou le courriel pour contacter les différents services. 819-336-2744 ou nd.bonconseil@cgocable.ca

Avis à tous les citoyens de Notre-Dame-du-Bon-Conseil et des environs

CLSC Notre-Dame-du-Bon-Conseil

situé au 91, rue Saint-Thomas Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Présence d'une infirmière sur place le jeudi entre 8 h 30 et 11 h 30

- Administration de médicaments
- Soins, évaluation et surveillance de plaies
- Retrait de points de sutures et agrafes
- Lavage d'oreilles
- Soins infirmiers courants avec rendez-vous
- Prélèvements sanguins

Pour obtenir un rendez-vous

avec ou sans prescription :

819 474-2572 poste 33855





Un service d'appels automatisés

RASSURANT et gratuit!



Pour vous inscrire 819 477-2230 poste 0





Des centaines de vies ont été sauvées grâce AU PROGRAMME PAIR!

www.mrcdrummond.qc.ca/programme-pair



LICENCE CHIEN

Si vous faites l'acquisition d'un chien, veuillez appeler la SPAD afin de vous procurer une licence.

819 472-5700.

Pour toutes plaintes ou animaux perdus appeler au même numéro.

ANIMAUX MORTS

Pour signaler un animal mort (mouffette, chat, raton laveur ou autre) en bordure du chemin ou autre

SPAD

Tél: 819-472-5700





La municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village tient à dénoncer le vandalisme qui a été fait à la patinoire couverte. En effet une personne ou un groupe de personnes ont fait brûler des papiers sur la surface et dans les cabanes des joueurs. Les actes auraient pu avoir des conséquences graves.

La municipalité condamne et déplore avec vigueur les actes de vandalisme et demande la collaboration de la population afin d'enrayer ces gestes. Vous constatez une situation particulière en lien avec la situation ou quelque chose de suspect? Téléphonez à la Sûreté du Québec au *4141 ou à 310-4141. (attroupement, vitesse etc..)

Le vandalisme est traduit par la détérioration du bien public ou privé. Le vandalisme contribue à la dégradation de nos milieux de vie et il est conséquent pour toute la population. On vous encourage donc à le dénoncer. »

« Ce n'est pas à l'ensemble de la communauté à payer »

Les parents des enfants qui ont fait des dommages vont recevoir des factures. Les caméras de surveillance installées permettre d'identifier les auteurs des actes de vandalisme. De nouvelles caméras seront également ajoutées prochainement.

> * 4141 310-4141





AVANT DE RÉNOVER OU CONSTRUIRE est-ce que ça prend un permis?

INFORMEZ-VOUS 819-336-2744 #2



Clinique vétérinaire Centre du Québec

animaux de compagnie

167, rue Notre-Dame Notre-Dame-du-Bon-Conseil JOC 1A0

Tél.: 819 336-5050 Fax: 819 336-5051



cvcq@cgocable.ca



Chevaliers de Colomb Conseil 7753, Bon-Conseil

Raymond Comeau , GC 819-336-5203 Jean-H Proulx, S.F 819-336-3526

> 620 rue Notre-Dame Notre-Dame Bon-Conseil Qc J0C 1A0

Réunion tous les deuxièmes mardis du mois



POUR SIGNALER UNE URGENCE MUNICIPALE



SI ON NE VOUS RÉPOND PAS, LAISSEZ UN MESSAGE NOUS VOUS RAPPELLERONS.

SVP NE PAS TÉLÉPHONER AU DOMICILE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX EN RESPECT POUR LEUR FAMILLE.

VESTIAIRE BON-CONSEIL



Heures d'ouverture:

Mercredi de 13h00 à 16h00

de 18h00 à 20h00

Jeudi de 13h00 à 16h00

DERRIÈRE LE PRESTBYTÈRE

LE BAC POUR LA RÉCUPÉRATION DES VÊTEMENTS EST CELUI SITUÉ À CÔTÉ DE L'ÉGLISE

Monique Audet, responsable 819 336-2113







DEGR<u></u>NDPRĒ

PUITS - POMPES - TRAITEMENT D'EAU

WARWICK | VICTORIAVILLE | DRUMMONDVILLE

888-797-3286

GROUPEDGP.COM

info@groupedgp.com

RBQ: 8335-7996-13





2, rue Newton, Drummondville (Québec) J2C 1R3 Tél.: 819-478-3759 / Téléc.: 819-478-4169

Pavage Veilleux 1990 Inc.

C.P. 299, Notre-Dame-du-Bon-Conseil J0C 1A0

· Siège Social: (819) 336-2198 - Sans Frais: 1 800 757-2198

· Nicolet: (819) 293-8085

· Victoriaville : (819) 752-6515

Licence RBQ: 2416-8304-95



Pharmacie Pascale Lapierre

Affilée à:



Suivez-nous sur:



familiprix.com

Livraison gratuite Service de renouvellement en ligne disponible

281, rue Notre-Dame Bon-Conseil (Québec) JOC 1AD

T: 819 336-2313

F: 819 336-2234

HEURES D'OUVERTURE LUNDI AU MERCREDI : 9H Å 18H JEUDI ET VENDREDI : 9H Å 21H

SAMEDI: 9H À 17H



CLAUDE LEMAY

Tél.: 819 336-5333 • Cell.: 819 470-0781

Téléc.: 819 336-5330 • Sans frais: 1 866 395-5333

1723, route 122, Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec) JOC 1A0 • oxy.centre.inc@cgocable.ca





Tel.: 819 336-3444 / Sans Frais: 1 866-250-3444 Notre-Dame-du-Bon-Conseil

danielsmith@smithasphalte.com



Vous cherchez un emploi? Vous avez 45 ans et plus?

Vous êtes au bon endroit!



Obtenez le soutien de personnes qualifiées qui pourront vous aider à réintégrer le marché du travail.

OSEZ DEMANDER Notre service est rapide et gratuit



Suivez-nous!

819 472-8045 | www.emplois45ans.org



Avec la participation financière de :





ABRIS TEMPO
DU 15 OCT AU 15 AVRIL
NE PEUVENT ÊTRE SITUÉ
À MOINS DE 2 MÈTRES DE LA RUE

LE VILLA-JOIE



La toilette n'est pas une poubelle

Disposez de vos lingettes désinfectantes humides dans votre sac de poubelle.

Scellez le sac avant de le déposer dans un contenant de déchets fermé.

RECYC-QUÉBEC
Québec



Lorsque vous vous présentez à

L'hôtel de ville

Bibliothèque

Centre Récréatif Léo-Paul Therrien

PROTÉGEONS NOUS
ET PROTÉGEONS LES AUTRES!
MERCI



Gym extérieur



LES CITOYENS POURRONT UTILISER LES NOUVEAUX APPAREILS DE FITNESS EXTÉRIEURS QUI SERONT INSTALLÉS PRÈS DES JEUX D'EAU ET CE SUITE À LA SUBVENTION OCTROYÉE PAR LE FONDS DE LA RURALITÉ DE LA MRC DRUMMOND À LA MUNICIPALITÉ NOTRE-DAMEDU-BON-CONSEIL, VILLAGE.

INSTALLATION PRINTEMPS 2021.



















Avoir une trousse d'urgence à la maison est important. Elle doit contenir suffisamment d'articles pour permettre à votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'un sinistre.

Placez votre trousse d'urgence dans un endroit facilement accessible. Vérifiez annuellement son contenu. Remplacez au besoin les piles et les réserves d'eau.

Articles essentiels à avoir dans la trousse d'urgence

Ayez en tout temps à la maison les articles suivants, idéalement rassemblés dans un sac à dos ou un contenant :

- Eau potable deux litres par personne par jour, pour au moins 3 jours;
- Nourriture non périssable provisions pour au moins 3 jours;
- Ouvre-boîte manuel;
- Radio à piles piles de rechange;
- Lampe frontale ou de poche piles de rechange ou lampe à manivelle;
- Briquet ou allumettes et chandelles;
- Trousse de premiers soins antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.;
- Masques antipoussières pour filtrer l'air contaminé;
- Canif;
- Petit coffre à outils;
- Sac à dos
- · Tente, sac de couchage, matelas de sol;
- Réchaud, combustible et ustensiles de cuisine;
- Articles de toilette;
- Médicaments en vente libre (antihistaminique, ibuprofène, acétaminophène, etc.);
- Médicaments d'ordonnance (prescrits par votre médecin);
- · Sacs à ordures;
- Vêtements imperméables;
- Vêtements de rechange;
- Jeu de cartes, livres, revues.





ACCUMULATION DE NEIGE ET DE GLACE AUX ABORDS DES TERRAINS

Durant les opérations de déneigement, la municipalité pousse, souffle et dépose la neige en bordure de la rue ou à l'intérieur de l'emprise des terrains, ce qui peut augmenter le volume de neige sur certaines propriétés (ex: terrains de coin). Il est également normal que des amas de neige se retrouvent dans l'entrée à la suite des opérations de déneigement municipales. Bien que la municipalité soit sensible aux inconvénients que ces opérations peuvent causer, cellesci doivent être maintenues pour assurer la sécurité publique. Enfin, il est de la responsabilité du citoyen de déposer ou de faire déposer la neige sur son terrain et non dans l'emprise (espace nécessaire pour le déneigement de la rue).

Lors de certaines conditions climatiques, la municipalité procède parfois à des opérations de déglaçage visant à enlever une couche de glace dans la rue. Dans un tel cas, les amas de glace laissés devant les entrées seront retirés au cours de la journée. Par contre, advenant la présence d'une épaisse couche de glace dans l'entrée privée, une marche pourrait se former. Bien que la municipalité soit sensible à ce phénomène et tentera de le limiter, il reviendra au citoyen de déglacer son entrée privée et/ou d'adoucir la marche créée par le déglaçage de la rue.

BORNE FONTAINE: Il est interdit d'enneiger une borne-fontaine pour une question évidente de sécurité. Tout contrevenant à cette règle s'expose à une amende.

VOIE PUBLIQUE: Il est interdit à toute personne de souffler, pousser ou de déposer la neige sur la chaussée et le trottoir à partir d'une propriété privée. Des avis seront transmis aux propriétaires fautifs.



Consignes sur l'utilisation des bacs roulants

- Les bacs roulants doivent être placés entre 1 à 1.5 mètre de la rue (pas dans la rue ni sur le trottoir), les roues du côté de votre résidence.
- Les bacs roulants ne doivent pas empêcher le déneigement ni le nettoyage des rues.





Association féminine d'éducation et d'action sociale

« Le travail invisible ça compte »

Bonjour à vous toutes,

Malgré la pandémie, il nous faut savoir que l'Afeas pousuit sa mission à défendre les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Nous tenons à vous rappeler qu'à chaque année, du <u>25 novembre au 6 décembre</u>, l'AFEAS souligne la semaine de la NON-VIOLENCE par

l'OPÉRATION TENDRE LA MAIN (OTM)

Merci de porter le ruban blanc en forme de « V » inversé pour dire

« Non à la violence et non à la maltraitance »



À l'occasion de l'Assemblée générale annuelle, ce 14 novembre dernier sur la plateforme Zoom, on nous assure que les dossiers continuent à cheminer entre autres :

- Le travail invisible et la charge mentale -
- La violence faite aux femmes et aux jeunes Le poids du confinement sur les femmes
- Conciliation travail-famille-études
- Conjointes et conjoints de fait
- Égalité salariale Laïcité de l'état
- Plusieurs programmes de formation sur la plateforme Zoom seront offerts incluant comment utiliser ce mode de communication.

Bien sûr, nos rencontres nous manquent. Comme on dit « ce n'est pas le temps d'abandonner ». Le défi est de taille mais il nous faut garder espoir que nos activités reprendront. Nous maintenons le contact avec l'Afeas provinciale et l'Afeas régionale qui comptent beaucoup sur l'apport des membres. Ces deux instances vous remercient, grandement, pour avoir renouvelé votre adhésion à l'Afeas.

De notre côté, nous continuerons de vous transmettre le plus d'informations possibles.



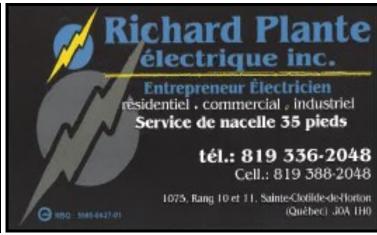
VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020-2021 vous offre des Souhaits de Très Joyeuses Fêtes et nous souhaitons que l'Année 2021 nous revienne avec une lueur d'optimiste!

Claire Martin Marielle Désilets Vallée Louise Fréchette Lucie Laplante Cécile Ménard Nicole St-Sauveur Jacqueline Demers 819 336-3478

Décembre 2020

LE VILLA-JOIE















Dr. René Bergeron

Dr. Guillaume Bergeron

Dre. Danny Mercure

Dre. France Sylvestre

Dre. Véronique Durand Dre. Marie-Claude St-Louis

Dr. Dany-Pier Prince

Dr. Vincent Bourgeois

Médecine & Chirurgie des animaux de compagnie (chats et chiens)

324 rue Notre-Dame, Bon-Conseil, Qc, JOC 1A0 (Voisin de la caisse populaire)

Téléphone: 819-336-3332 Télécopie: 819-336-2399 clinbonconseil@gmail.com



Pour prévenir ou corrigé

- coupe des ongles (incarné)
- · kératose (corne) cors
- · correction d'onale courbé
- · troubles circulatoires, diabète

À domicile ou clinique

Membre des podologues affilier du Québec



C 819 314-0026 T 819 336-3895 |



La Bouffe à Réal

- Pâtés tourtière ragoût quiche
- Soupes en pots Mason
- Marinades
- Tartes carrés aux dattes
- Rouleaux impériaux
- Soupe Wonton

LIVRAISON À DOMICILE

Tél.: 819 473-0129 Facebook: Réal Lauzière 290, rue Jérôme, Bon-Conseil (Qc)



Une équipe pour vous servir!

Sylvain Jutras et Marie Josée Lafleur Planificateurs financiers 819 478 4159 # 442



Analyse de placements, assurance vie, assurance invalidité, assurance collectives, réer collectifs, hypothèque, REER, CELI, CRI, FRV, fonds de pension et rapports d'impôt

















120 ans et toujours portés vers l'avant!



Il y a 120 ans, Alphonse et Dorimène Desjardins fondaient la première caisse populaire à Lévis. Leur ambition : contribuer au mieux-être des personnes et des collectivités en travaillant ensemble. Cet idéal a façonné l'évolution du Mouvement Desjardins, aujourd'hui reconnu comme le premier groupe financier coopératif au Canada, en l'amenant à être toujours plus proche des personnes et des communautés qu'il sert.

Source: www.desjardins.com

DEMANDE DE COMMANDITE ET DON À LA CAISSE

N'oubliez pas que <u>vous avez jusqu'au 31 janvier 2021</u> pour présenter vos projets ou demandes pour l'année 2021 par le biais du formulaire que vous retrouvez en caisse ou sur le site Internet de la Caisse.

Misons sur le développement durable : « Développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

Vous pouvez nous le faire parvenir par la poste, par courriel ou venir le porter dans un de nos centres de services.

Joyeux Noël et une Heureuse Nouvelle Année :



Nos bureaux seront fermés le vendredi 25 décembre et le lundi 28 décembre 2020 ainsi que le vendredi 1^{er} janvier et le lundi 4 janvier 2021. Veuillez noter aussi que le jeudi 24 décembre et le jeudi 31 décembre, la Caisse fermera à 15 heures.

Veuillez noter que les autres jours de ces semaines, la Caisse sera ouverte selon l'horaire habituel.

Siège social Notre-Dame-du-Bon-Conseil

330, rue Notre-Dame,

Bon-Conseil (Québec) JOC 1A0 Téléphone : (819) 336-2600 Télécopieur : (819) 336-2731 Centre de services Saint-Félix-de-Kingsey Centre de services Saint-Cyrille-de-Wendover

LE VILLA-JOIE

Horaire collectes ordures, récupération, matières organiques Décembre 2020

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1	2	3	4	5
		ं				
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

LÉGENDE

ATTENTION: CHANGEMENT



ORDURES



RÉCUPÉRATION



MATIÈRES ORGANIQUES



COMMERCES à chargement avantOrdures et recyclage **les** jeudis



Yvon Grenier

Conseiller en sécurité financière Représentant en épargne collective

Primerica

350-B Rue Notre Dame Notre-Dame Du Bon Conseil (QC) JOC 1AO 819 336 3755 Bureau 819 336 3705 Télécopieur 866 837 7245 Sans Frais 819 336 3830 Résidence ygrenier.cn287@primerica.com www.primerica.com/yvongrenier



MACHINERIE BENOIT & FRÈRE INC.

360-A RUE NOTRE-DAME NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL QC J0C 1A0

ÉQUIPEMENT DE PELOUSE CHASSE NEIGE - TONDEUSE -TRACTEUR PIÈCES ET MACHINES AGRICOLES

ÉRIC LANDRY MARIO LANDRY RENALD LANDRY

TEL: 819-336-2130 LANDRY@MACHBENOIT.COM

Yvon**LEJEUNE** denturologiste

2330, rang Bord de l'Eau Ste-Clotilde-de-Horton (Québec) JOA 1H0

819 336-3129



Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village 541, rue Notre-Dame Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0

819 336-2744



819 336-2030

NO. URGENCE EN TOUT TEMPS: 819 336-2744 #7 (si pas de réponse, laisser un message nous vous rappellerons)

Courriel:

nd.bonconseil@cgocable.ca



Site internet:

www.notre-dame-du-bon-conseil-village.qc.ca

Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Âge d'Or	819 336-3334
Ambulance	
Bureau de poste	
Carrefour jeunesse-emploi	819 358-9838
C.L.S.C	819 474-2572
Centre récréatif LP. Therrien	819 336-2744 #5
Commission de Développement	
Socio-Économique Village	819 336-2744
CPE Papillon Enchanté	819 336-5452
Distilla-Cèdre	819 397-5010
École Bon-Conseil	819 850-1622
Fourrière municipale	819 472-5700
HLM	819 474-1227
Hôtel de ville, village	
Info-Crime	1-800-711-1800
Info-Santé	
Patinoire	
Police	9-1-1
Pompiers	9-1-1
Presbytère Bon-Conseil	819 336-2163
SPAD	₈₁₉ 472-5700
Transport collectif (billetterie)	819 336-2744
Vestiaire	819 336-2113

Place aux organismes

Vous désirez donner de l'information à vos membres? Vous voulez faire connaître vos activités? Apportez vos textes dactylographiés ou non à l'hôtel de ville, village situé au 541, rue Notre-Dame.

Date de tombée :

Le **15** de chaque mois ou la journée ouvrable précédente si le bureau est fermé.

Date de parution :

Vers la fin du mois

Carte d'affaires: \$25.00/pour 2 ans

Annonce classée:

25 mots \$10.00 1/2 page \$50.00 1 page \$100.00

Équipe de rédaction

Rédaction et vérification

Isabelle Dumont Isabelle Comeau



Les responsables municipaux et les organismes communautaires.



Bibliothèque municipale 541, rue Notre-Dame

Heure d'ouverture:

Horaire

Lundi: 15h30 à 18h30

Mercredi: 8h45 à 10h45 et 18h30 à 20h00 Jeudi: 8h45 à 10h45 et 18h30 à 20h00 Samedi: 9h00 à 11h30 et 13h00 à 15h30

NOTE: Fermée les jours de congés fériés www.facebook.com/bibliothequebonconseil

Téléphone: 819 336-2744 #4